

Installations électriques dans les bâtiments agricoles

Niveau intermédiaire

NIVEAU INTERMÉDIAIRE : Cours recommandé pour les professionnels de l'électricité travaillant en milieu agricole et auxquels il manque des notions de base ou désirant se mettre à jour.

DURÉE : 3,5 heures

COÛT membre de la CMEQ : 65 \$ plus taxes

COÛT non-membre : 95 \$ plus taxes

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE INCLUS : Cahier de l'étudiant, bulletin technique d'installation BTI-017 – *Installations électriques dans les bâtiments agricoles*, fiche de vérification visuelle d'une installation électrique – *Bâtiment agricole*

MATÉRIEL REQUIS : Papier et crayon pour prise de notes

OBJECTIF

À la fin de cette activité de perfectionnement, le participant sera en mesure d'effectuer la vérification visuelle des installations électriques existants dans les bâtiments agricoles conformément au Code de construction du Québec - chapitre V - Électricité (2018). Il sera outillé pour réaliser des inspections de manière professionnelle et reconnue parmi plusieurs compagnies d'assurance et de services de sécurité incendie. En plus, il sera conscientisé aux chutes de tension possibles.

CONTENU DU COURS

Domaine d'application

- Terminologie
- Les différents types d'exigences : générales, spécifiques, bâtiments agricoles

Règlementation

- Analyse du bulletin technique d'installation BTI-017 – *Installations électriques dans les bâtiments agricoles*
- Survol des principaux articles et tableaux applicables du *Code de construction du Québec - chapitre V - Électricité (2018)*

Chutes de tension

Exemples d'outils pratiques

- Lettre modèle à joindre à la fiche de vérification visuelle et guide d'utilisation
- Fiche de vérification visuelle d'une installation électrique - *Bâtiment agricole* et guide d'utilisation